



## Assemblée Générale du 23 mars 2019

### Le mot du Président

Bonjour à tous et merci de votre présence. Comme chaque année nous avons beaucoup de choses à vous présenter, nous devons cependant prendre le temps nécessaire pour des échanges mais nous devons aussi tous nous efforcer de maîtriser notre agenda et de faire en sorte que cette assemblée soit à la fois constructive et respectueuse.

1/ **L'année 2018 a été caractérisée par une activité très soutenue** et l'importance du contenu de notre rapport moral l'atteste pleinement. Vous l'avez certainement lu avec intérêt..... C'est l'occasion pour moi de remercier chaleureusement tous les salariés de la Fédération, les cadres techniques de la DTN, les nombreux dirigeants bénévoles et les membres de notre Comité Directeur qui se sont engagés et investis pour l'organisation, la réalisation et la gestion de ces nombreuses actions dans des domaines très variés. Certains ont pu constater qu'à Bagnolez l'activité était soutenue, un grand nombre de réunions ont été organisées et tout cela confirme la vitalité de la Fédération.

2/ **L'année 2018, c'est surtout le début de la mise en œuvre de notre plan Ambition Hockey 2024**, l'axe essentiel de notre politique pour les six prochaines années. Trois faits marquants caractérisent cette première étape :

- Un travail important avec les collectifs Dames et Hommes afin d'obtenir la qualification des unes aux J.O de Paris en 2024 et d'essayer de décrocher une médaille à ces mêmes jeux pour les autres. Il n'y avait que deux fenêtres de tir possible pour atteindre ces objectifs : 2018 pour les Hommes et 2019 pour les Dames. En terminant 8<sup>ème</sup>, la performance de l'équipe de France Homme à la Coupe du Monde en Inde nous ouvre de nouvelles portes. L'équipe de France Dames, elle aussi est dans une phase de progression intéressante.
- L'investissement qui a été nécessaire pour préparer ces collectifs et obtenir ces résultats a profondément dégradé notre compte d'exploitation et fragilisé notre trésorerie.



- La mise en place d'une structure marketing qui doit organiser notre communication et consolider notre argumentation pour aller chercher le soutien des partenaires qui nous accompagneront jusqu'en 2024. Cette structure commence à donner des premiers résultats significatifs.

Nous aurons l'occasion de revenir sur tous ces points dans la matinée.

**3/ Mais l'année 2018, c'est aussi le travail de fond qui a été initié par le Comité Olympique pour défendre nos intérêts au sein du mouvement sportif en vue de la prochaine « Loi du Sport ».** Certains d'entre vous ont peut-être suivi l'évolution de cette « révolution » qui est engagée depuis plus de 16 mois. Quelques informations pour fixer les idées :

- Cette politique vise à :
  - Une meilleure synergie entre le secteur public et le secteur privé.
  - Une meilleure répartition des investissements sur l'ensemble du territoire,
  - Un développement de la pratique sportive par des actions partagées entre l'Etat, les Collectivités Locales et les Fédérations.
- Dans quelques jours - la création d'une « Agence Nationale du Sport » sera effective et permettra aux Pouvoirs Publics de mettre en place cette nouvelle Gouvernance pour le sport français.
  - Ce sera sous la forme d'un G.I.P., un Groupement d'Intérêt Public dans lequel la répartition des pouvoirs est assurée par l'Etat (30%), le Mouvement Sportif (30%), les Collectivités Territoriales (30%) et le Monde Economique (10%)
  - Ses missions concernent la Haute Performance, le Développement des pratiques sportives, la bonne application des politiques sportives des territoires **mais aussi des politiques fédérales qui auront à territorialiser leur plan de développement**
- Il est évident que cette nouvelle politique va nous imposer une nouvelle façon de travailler, d'assurer entre nos différentes structures : clubs, Comités Départementaux



et Ligues régionales, une plus grande coopération et la nécessité de construire ensemble de nouveaux projets.

- Aujourd'hui la CNDS contribue à financer les projets que vous lui aviez présentés à hauteur de 400 000 €. Il faut au moins sauvegarder cette enveloppe, mais nous pouvons faire mieux.
- Sur chacun des territoires nos projets seront évalués et accompagnés dans la mesure où ils sont co-construits entre nous et qu'ils correspondent bien à la politique sportive territoriale et à la politique fédérale.
- Ils seront éligibles à des financements s'ils concernent :
  - Le développement de la pratique en tenant compte de l'évolution du sport et des besoins actuels (la santé, la proximité, la mixité, le sport pour tous, l'innovation)
  - La performance et l'accompagnement des nouveaux talents pour permettre le rayonnement de la politique sportive régionale.
  - Les investissements pour assurer un meilleur équilibre au sein d'un territoire et des territoires entre eux.
  - L'emploi et les formations pour permettre aux associations de s'appuyer sur de nouvelles compétences.

Mais attention **ces financements sont aussi ouverts aux acteurs du secteur marchand** qui présentent des dossiers répondants à ces mêmes critères et qui ne sont pas nécessairement attachés à des fédérations sportives. Nous en avons déjà au sein de notre activité quelques exemples.

- Le plan Ambition Hockey 2024 est un bon outil pour répondre à ces attentes et pour se mettre en situation d'obtenir les financements nécessaires à l'application de notre politique.
  - Il me semble utile que chaque ligue, chaque Comité Départemental s'approprie ce plan.
  - Qu'elle ou qu'il le fasse en coopération avec leurs clubs pour construire des projets en commun, en prenant en compte l'évolution de notre mode de vie et les nouvelles attentes de notre public.



- Ceux sont dans ces échanges que des idées innovantes pourront être exploitées et mises en œuvre.

Dans un environnement très changeant, avec les nouvelles contraintes que nous nous sommes imposées pour tirer le meilleur parti de cette évolution du sport et dans le contexte particulier des Jeux Olympiques à Paris en 2024, nous devons faire preuve d'unité et de notre volonté de réussir ce challenge.

Les performances sportives et le travail réalisé ces derniers mois par nos collectifs, la force de notre plan AH2024 sont des cartes importantes qui doivent nous permettre de faire évoluer significativement le Hockey en France. Beaucoup d'entre nous sont persuadés de notre aptitude à saisir l'opportunité des J.O, beaucoup de nos interlocuteurs y croient, mais tous conviennent que pour réussir ce challenge, cela passe nécessairement par l'adhésion, l'engagement et le soutien de tous les clubs.

Avant de passer la parole à Laurent qui vous parlera de la nécessaire implantation et application de notre Plan AH2024 dans toutes nos structures, je voudrais vous faire **entendre le message du Directeur Général de la F.I.H, Thierry Weil, qui nous encourage dans cette voie.**

Olivier MOREAU, Président